

PPL 3301

AMENDEMENT (9)

présenté par Claude GATIGNOL,

**Jacqueline IRLES, Muriel MARLAND-MILITELLO, Jean-Pierre NICOLAS
Jean-Pierre DECOOL, Patrice CALMEJANE, Bernard CARAYON, Anne GROMMERCH,
Renaud MUSELIER, Pierre LANG, Gérard GAUDRON**

Article additionnel à l'article 2

Le Préfet de Région concerné par la zone de développement minier peut proposer un Commission Locale d'Information.

EXPOSE SOMMAIRE

L'information doit être mise à disposition par tous moyens et si la nécessité de Commission Locale se fait sentir, le Préfet pourra en proposer la création sur le modèle déjà existant des Cli sur tout le territoire. La transparence pourra être ainsi assurée dans la concertation et avec la participation de la population et des élus locaux.